



# Récits évangéliques

17 - / Zacharie

SPIRITUALITÉ



17

# SAIN T ZACHARIE

PÈRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

---

## I

Au chapitre xxiii de son Évangile, saint Mathieu rapporte les anathèmes trop mérités, que Notre-Seigneur lance contre les Scribes et les Pharisiens, dont l'orgueil, l'hypocrisie et les fausses interprétations de l'Écriture devaient perdre la nation juive. « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui à l'intérieur paraissent beaux, et qui au dedans sont faits d'ossements de morts et de corruption.

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et qui dites : si nous avions été du temps de nos pères, nous n'aurions pas répandu avec eux le sang des Prophètes. Ainsi vous vous rendez à vous-mêmes témoignage que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes. Remplissez donc la mesure de vos pères.

## II

« En effet, voilà que je vous enverrai des prophètes, et des sages, et des docteurs, et vous tuerez plusieurs d'entre eux, et vous en crucifierez, et vous en flagellerez plusieurs

dans vos synagogues, et vous les poursuivrez de ville en ville. De sorte que tout le sang innocent répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang du juste Abel, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le vestibule et l'autel. Je vous le dis en vérité, tous ces fléaux tomberont sur vous.

« Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! »

Ces touchantes paroles montrent par quelle vive et tendre charité étaient inspirés les reproches qui précédent.

### III

Cherchons maintenant quel est le Zacharie dont parle Notre-Seigneur. Sur ce point d'histoire, saint Jérôme émet une opinion qui est loin d'être partagée par les premiers pères de l'Église. Au moyen d'une explication laborieuse et qui ne paraît pas concluante, le savant docteur prétend que le Zacharie dont il s'agit est Zacharie fils du grand-prêtre Joiadas, mis à mort entre le temple et l'autel, par Joas, roi de Juda. A son avis, l'opinion contraire, ne se trouvant que dans des évangiles apocryphes, ne mérite aucune attention : *hoc quia de Scripturis non habet auctoritatem, eadem facilitate contemnitur, qua probatur* (1).

### IV

Le cardinal Baronius est loin de partager le sentiment de saint Jérôme. D'accord avec les plus anciens pères de

(1) *In Matth. xxiii.*

l'Église, le savant annaliste soutient que le Zacharie dont parle Notre-Seigneur est le père de saint Jean-Baptiste, mis à mort pour avoir caché son fils pendant le massacre des Innocents. Son sentiment s'appuie sur les preuves suivantes :

1<sup>o</sup> S'il y a des erreurs dans les livres apocryphes, il y a aussi des vérités. La loyauté ne permet pas de rejeter tout ce qu'ils contiennent, malgré le silence des Écritures canoniques. Combien de vérités ne sont pas renfermées dans le texte sacré !

2<sup>o</sup> Dans ses *Règles ecclésiastiques*, approuvées par le sixième concile général, saint Pierre, évêque d'Alexandrie et martyr, s'exprime ainsi : « Dans le massacre des enfants de Bethléem, Hérode voulut envelopper un autre enfant né déjà depuis quelque temps, il le fit soigneusement chercher; mais ne l'ayant pas trouvé, il ordonna de mettre à mort, entre le temple et l'autel, Zacharie, père de cet enfant qui s'était enfui avec sa mère Élisabeth (1). »

## V

Les autres Pères de l'Église : saint Cyrille d'Alexandrie, Origène, saint Grégoire de Nysse, saint Basile, saint Épiphane, et plus tard saint Thomas, Denis le Chartreux et d'autres encore parlent du meurtre de Zacharie par Hérode, comme en parle le saint évêque d'Alexandrie. A part tous ces témoignages le caractère d'Hérode suffirait pour permettre d'affirmer le fait en question. A tout prix, ce prince jaloux et cruel ne voulait avoir ni compétiteur ni rival; il est vrai, saint Jean-Baptiste n'était pas compris dans l'ordre de mettre à

(1) « Cum quibus Herodes et alium prius natum infantem cum interfecturus quæsivisset, et non invenisset, patrem ejus Zachariam interfecit inter templum et altare, cum effugisset filius cum matre Elisabeth. » (S. Petr. Alexand. *Can. III.*) Rien n'est plus formel.

mort tous les enfants de Bethléem [et des environs ; il était né hors du territoire désigné.

## VI

Mais sa naissance avait eu un très grand retentissement, à cause des miracles qui l'avaient accompagnée, on en parlait dans la Judée. Comme les Juifs eux-mêmes semblaient le croire plus tard, Hérode put très bien soupçonner saint Jean-Baptiste d'être le Messie. Ce simple soupçon suffit pour expliquer sa conduite.

## VII

3<sup>e</sup> Notre-Seigneur dit aux Juifs qu'ils feront tomber sur eux tout le sang innocent qui a été versé depuis celui d'Abel le Juste, jusqu'à celui de Zacharie fils de Barachie, mis à mort entre le vestibule et l'autel. On voit que Notre-Seigneur a voulu indiquer le premier et le dernier Juste massacré. Or, si, comme le prétend saint Jérôme, il avait parlé de Zacharie mis à mort par Joas, il en résulterait que tout le sang versé depuis cette époque ne serait pas retombé sur les Juifs. D'où viendrait cette exception, et où en est la preuve ?

De plus, la manière dont s'exprime Notre-Seigneur semble indiquer clairement qu'il s'agit de Zacharie père de saint Jean-Baptiste. Il ne dit pas : *le sang de Zacharie que vos pères ont tué* ; ce qu'il aurait fait s'il avait voulu parler d'un meurtre accompli depuis plusieurs siècles. Mais il dit : *le sang de Zacharie que vous avez tué*, ce qui désigne un fait récent, un fait actuel dont ses auditeurs avaient été les auteurs, les complices et les témoins.

## VIII

Ce qui paraît avoir induit saint Jérôme en erreur, c'est l'ignorance d'un détail très précis qui nous a été conservé par un des plus anciens pères, saint Hippolyte, martyrisé sous Alexandre Sévère. Cet évêque, d'une grande autorité, nous apprend que le père de saint Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, s'appelait Barachie. Au témoignage de saint Hippolyte se joint celui non moins explicite de saint Éphiphane, fort instruit de l'histoire de la Judée, son pays natal (1).

## IX

4<sup>e</sup> Une autre preuve que c'est bien Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, qui par ordre d'Hérode fut mis à mort entre le temple et l'autel, se trouve dans ce passage de Tertullien : « Zacharie fut immolé entre le temple et l'autel, comme en font foi les traces de son sang empreintes sur les murailles (2). »

Il est de toute évidence qu'il s'agit ici, non du premier temple où Joas fit mettre à mort le grand-prêtre Joiada, puisque ce temple avait été détruit par Nabuchodonosor, mais du second temple rebâti par Zorobabel, au retour de la captivité, et restauré par Hérode. Au reste, les hérétiques eux-mêmes, tels que les Gnostiques, contemporains des

(1) *Certe si fides præstanda est Hippolyto martyri, auctori gravissimo, ejus testimonio exploratum habetur, Zachariam Joannis parentem filium suisse Barachiæ sacerdotis.* Apud Niceph. *Hist.*, lib. XI, c. III. — *Ephiphanus eumdem Joannis patrem Joiada genitum esse tradit, qui et Zachariam prophetam Barachia natum scribit.* *De vit. et interit. prophet.*, ch. XXIII.

(2) *Zacharias intra altare et ædem trucidatur, perennes cruoris sui maculas silicibus adsignans.* *In Scorp.*, ch. VIII.

Apôtres, ou à peu près, affirment sans hésiter que c'est Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, qui a été immolé entre le vestibule et l'autel, et dont le sang se voyait encore sur les murs. « Je me souviens, ajoute Baronius, d'avoir lu dans une ancienne relation manuscrite d'un pèlerinage en Terre sainte, conservée à la bibliothèque du Vatican, l'affirmation positive du fait qui nous occupe (1). »

## X

Maintenant que nous connaissons la mort de saint Zacharie, il n'est pas sans intérêt d'avoir quelques détails sur sa vie. L'Évangile nous dit qu'il était marié à sainte Élisabeth, cousine germaine de la Sainte Vierge, et par conséquent parent par alliance de Notre-Seigneur. Il était prêtre de la classe d'Abia (2). Si on demandait à cent mille chrétiens ce qu'était la classe d'Abia, combien seraient en état de répondre ? Peut-être pas vingt. Tant il est vrai, ou qu'on ne lit plus l'Évangile, ou qu'on le lit sans le comprendre. Cependant, l'Évangile, et non les auteurs païens, non les journaux, non les romans, est la lumière de l'esprit, le guide du cœur, le foyer de la vie chrétienne, la loi divine sur laquelle nous serons tous jugés.

## XI

Voici donc ce qu'était la classe d'Abia. La tribu de Lévi, à laquelle était réservé exclusivement le sacerdoce avec toutes ses fonctions, s'était considérablement multipliée. David,

(1) Memini me aliquando incidisse in antiquum codicem scriptum Bibliothecæ Vaticanæ, *de peregrinatione ad loca sancta*, in quo eadem de Zachariæ sanguine lapidibus templi indelibile nota inhærente, certa fide consignata erat. *Appar. ad Annal.*, n. LV, p. 43.

(2) Abia était l'aïeul d'Aaron.

voyant que ces prêtres ne pouvaient, à cause de leur nombre, remplir tous ensemble les ministères sacrés, les partagea en vingt-quatre familles ou classes, dont chacune était de service pendant une semaine. Afin d'éviter entre elles toute rivalité, le sort décida quelle serait la première, la seconde, la troisième, qui entrerait en fonctions. La huitième qui sortit fut la famille d'Abia, dont Zacharie était membre.

## XII

Les principales fonctions des prêtres dans le temple de Jérusalem étaient au nombre de quatre : la première, immoler les victimes ; la seconde, allumer les flambeaux sur le chandelier aux sept branches ; la troisième, chaque sabbat, placer les douze pains nouveaux sur l'autel de propitiation et enlever les anciens ; la quatrième, faire brûler l'encens sur l'autel des parfums, ce qui devait se renouveler deux fois par jour, le matin et le soir ; cette dernière fonction était échue à Zacharie, dans la semaine où il lui fut révélé qu'il aurait un fils.

## XIII

L'Évangile nous apprend de quelle manière eut lieu cette révélation. Le peuple en foule était assemblé sous les portiques du temple, pour assister à l'heure de l'encens ; le prêtre Zacharie fait brûler le parfum ; l'archange Gabriel lui apparaît et lui annonce la naissance d'un fils, qui sera grand devant le Seigneur et qui préparera les voies du Messie. Zacharie hésite un instant à croire à tant de bonheur ; en punition, il est frappé de mutisme : tout le peuple en est témoin et cet événement retentit dans tout Jérusalem.

## XIV

Moins que personne, Hérode ne put l'ignorer, et à défaut de l'enfant de Zacharie, échappé à sa fureur, il fit mourir le père qui lui portait ombrage. De là vient que le vénérable père de saint Jean-Baptiste, mis à mort à cause de Notre-Seigneur, est inscrit au nombre des Saints. Le martyrologe romain fixe sa fête au 5 novembre, conformément au témoignage d'Origène, de saint Grégoire de Nysse, de saint Pierre d'Alexandrie et d'autres encore.

Sa tête se conserve à Rome dans la basilique de Latran, où elle est de temps à autre exposée à la vénération des fidèles. « C'est là, dit Cornélius à Lapide, que je l'ai vue et honorée : *Ibi illud vidi et veneratus sum.* »

## XV

Dans ces biographies, plusieurs fois le temple de Jérusalem a été et sera nommé. Nous saisirons cette occasion pour entrer dans quelques détails sur la magnificence et la richesse incomparables de cet édifice une des sept merveilles du monde (1). D'une part, ces détails, très peu connus de nos jours, compléteront l'histoire du vénérable père du précurseur, en faisant ressortir la majesté des fonctions dont il était revêtu; d'autre part, ils seront une réponse péremptoire à ces hommes qui ne trouvent pas mauvais qu'on dépense cent millions pour bâtir un théâtre, et qui disent des dépenses faites pour orner nos églises, ce que Judas, leur précurseur, osa dire du parfum répandu sur la tête de son divin Maître : *Pourquoi cette perte?*

(1) Il s'agit du premier temple, dont le second n'égala jamais la magnificence.

Je dis péremptoire : car c'est Dieu lui-même qui avait inspiré, et qui bénit l'incroyable profusion de richesses employées à la construction et à l'embellissement de sa demeure parmi les hommes.

## XVI

Écoutons les Livres Saints, et l'historien le plus renommé parmi les juifs, le prêtre Josèphe. Pour construire le temple de Salomon, on employa trente mille bûcherons à couper les bois dans les forêts du Liban pour la charpente et la menuiserie ; soixante-dix mille manœuvres pour porter les matériaux ; quatre-vingt mille maçons pour tailler les pierres, et trois mille trois cents architectes chargés de l'intendance des travaux. Tous ces ouvriers travaillèrent pendant sept ans.

L'édifice sacré fut bâti sur le modèle du tabernacle ou temple portatif construit par Moïse, mais dans des proportions autrement considérables. Il comprenait le temple proprement dit, et deux cours ou parvis. Parlons d'abord du temple.

## XVII

Le temple. Le temple fut élevé sur le mont Moria, une des collines de Jérusalem, à l'endroit même où, suivant la tradition, eut lieu le sacrifice d'Abraham, figure du sacrifice de Notre-Seigneur. Avant de commencer la bâtie proprement dite il fallut d'abord aplani le terrain. C'est ce que fit Salomon en élevant au fond de la vallée de Cédron, à l'est de la montagne, une puissante muraille en pierres de taille, haute de quatre cents coudées, environ six cents pieds, et en remplissant de terre l'espace limité et soutenu par ce mur. De semblables murs de soutènement

ment furent construits, aux autres côtés de la montagne. A ce quadrilatère s'ajoutèrent de nouvelles murailles qui servirent de clôture aux parvis.

## XVIII

Les fondations du temple furent composées de pierres énormes, profondément enfoncées dans la terre, si bien taillées et de si grande valeur que le texte sacré les appelle pierres précieuses. Chacune de ces pierres avait trente pieds de longueur, dix de largeur, cinq d'épaisseur. Elles étaient si artistement jointes les unes aux autres, qu'à peine pouvait-on apercevoir les joints.

Le temple proprement dit se composait de trois parties placées à la suite l'une de l'autre : 1<sup>o</sup> le *vestibule* ; 2<sup>o</sup> le *Saint* ; 3<sup>o</sup> le *Saint des Saints*.

## XIX

L'Écriture nous donne les dimensions du temple ; elles sont comptées *dans œuvre*, c'est-à-dire à l'intérieur des murs. En voici le tableau :

Longueur du vestibule : 5<sup>m</sup>,23.

Largeur du vestibule : 10<sup>m</sup>,50.

Hauteur du vestibule : 31<sup>m</sup>,50.

Longueur du Saint : 21 mètres.

Largeur du Saint : 10<sup>m</sup>,50.

Hauteur du Saint : 15<sup>m</sup>,75.

Longueur du Saint des Saints : 10<sup>m</sup>,50.

Largeur du Saint des Saints : 10<sup>m</sup>,50.

Hauteur du Saint des Saints : 10<sup>m</sup>,50.

La longueur totale du temple, sans les chambres latérales, c'est-à-dire du vestibule, du Saint et du Saint des

Saints, épaisseur des murs comprise, était de 137 pieds. La largeur totale du temple, dans les mêmes conditions, était de 32 pieds. La longueur totale du temple complet, à l'extérieur, c'est-à-dire en comprenant les chambres qui l'entouraient et l'épaisseur des murailles, était de 161 pieds. La largeur totale du temple dans les mêmes conditions était de 80 pieds.

## XX

On voit que le temple de Salomon ne se distinguait point par des proportions extraordinaires ; on en est frappé quand on le compare à nos belles cathédrales. Notre étonnement cessera, si nous réfléchissons que les juifs, comme les païens, ne faisaient pas de leur temple le même usage que nous faisons de nos églises. Il n'y avait chez eux que les ministres du culte qui entrassent dans le temple proprement dit, et seulement dans certaines circonstances déterminées.

Les cérémonies liturgiques étaient célébrées à l'extérieur, dans les parvis, où se tenait la masse des adorateurs, et qui faisaient aussi partie de l'édifice sacré. Le temple de Jérusalem n'avait donc pas besoin de dimensions colossales, comme nos cathédrales qui doivent posséder une vaste enceinte, pour que de longues processions puissent s'y développer en présence de plusieurs milliers de fidèles.

## XXI

Le *vestibule*, qui occupait pour le moins toute la largeur de la façade du temple, c'est-à-dire 80 pieds, s'élevait à 96 pieds. Ce vestibule, regardant l'orient, avait une porte toujours ouverte dont le linteau était soutenu par deux magnifiques colonnes d'airain, de 6 pieds de diamètre. Le

chapiteau de ces colonnes avait la forme d'une fleur de lis épanouie, dont la partie inférieure, renflée, était couverte d'un ornement semblable aux mailles d'un réseau et bordé par deux rangées de grenades. Le vestibule était tout couvert d'or à l'intérieur (1).

## XXII

Une porte en bois doré, à deux battants, séparait le vestibule de la première partie du temple appelé *le Saint*, et dont l'entrée était interdite à tous ceux qui n'étaient pas prêtres. Quelle éblouissante splendeur ! Toutes les pierres de taille si belles et si bien polies, qui componaient les murs de tout l'édifice, étaient entièrement couvertes d'une boiserie de cèdre, plaquée de feuilles d'or. Sur ces lambris étaient sculptés en relief des chérubins, des palmes, des coloquintes, des fleurs épanouies, le tout recouvert d'épaisses lames d'or.

Le parquet était également recouvert de lames d'or. Il était en bois de cyprès dans le Saint, en bois de cèdre dans le Saint des Saints. Les lames d'or étaient fixées avec des clous d'or. La porte du Saint avait deux battants en bois de cyprès, qui se mouvaient sur des gonds d'or et étaient ornés de sculptures couvertes de lames d'or.

## XXIII

L'assemblément de cette partie du temple était digne de sa riche décoration. Dix tables et dix chandeliers d'or étaient rangés le long des parois. Au fond, c'est-à-dire devant l'en-

(1) Il n'y avait rien dans le temple qui ne fût couvert d'or : « Nihilque erat in templo quod non auro tegeretur. » III Reg., xi, 22.

trée du Saint des Saints, était *l'autel des parfums*, en bois de cèdre, garni de lames d'or. L'encens qu'on brûlait était composé des parfums les plus chers, et il était défendu de se servir de semblables parfums partout ailleurs.

A droite, était la *table d'or* chargée des douze pains de proposition, offerts au Seigneur : hommage d'adoration permanente des douze tribus d'Israël. A gauche, était le *chandelier d'or*, aux sept branches ; ce chandelier supportait non pas des cierges, mais sept lampes, brûlant des mèches à l'huile et munies de leurs mouchettes. Quand le prêtre venait moucher les lampes, il portait sur la main un plat d'or massif plein d'eau claire pour y éteindre les mouchures, afin qu'il n'y eut pas dans le lieu saint la moindre mauvaise odeur.

## XXIV

*Le Saint des Saints.* A l'extrémité du Saint était une porte dorée qui donnait accès au Saint des Saints, sanctuaire vénérable de Jéhovah. Il n'était permis à personne d'y pénétrer, sinon au grand prêtre, et seulement une fois l'année, à la fête de l'Expiation. Comme celle du Saint, la porte avait deux battants de bois d'olivier sauvage, tournant sur des gonds d'or, et était ornée de sculptures et de lames d'or. Elle était toujours ouverte, mais fermée par un magnifique rideau d'un travail inimitable.

## XXV

La salle était parfaitement carrée, et sa décoration ne différait pas de celle du Saint. Au milieu était placée *l'arche d'alliance*, abritée sous les ailes de deux chérubins aux formes colossales, qui se tenaient à droite et à gauche,

comme une escorte d'honneur. Ils étaient en bois d'olivier couvert d'or et avaient seize pieds de hauteur. L'une des ailes du premier chérubin touchait un côté de la muraille, et l'aile du second touchait l'autre côté; les deux autres ailes venaient se joindre au milieu du sanctuaire, au-dessus de l'arche.

## XXVI

L'arche elle-même était un coffre en bois incorruptible, revêtu de lames d'or à l'intérieur et à l'extérieur. Elle contenait les deux tables de pierre sur lesquelles le Seigneur avait écrit le décalogue, et que Moïse y avait déposées, après les avoir reçues sur le mont Sinaï. L'arche avait quatre pieds de longueur, deux de largeur et autant de hauteur. Le couvercle, ombragé par les ailes des chérubins, s'appelait le *Propitiatoire*. C'est de là que le Seigneur daignait manifester ses volontés aux hommes.

## XXVII

Le temple était entouré de deux vastes cours ou parvis, séparées par un mur richement travaillé. La plus voisine du temple s'appelait le *parvis intérieur*, ou la *cour des prêtres*, parce que c'est là qu'ils exerçaient leurs fonctions, et que les laïques n'y étaient admis que pour sacrifier, et seulement dans une certaine partie. Dans cette enceinte, en face de l'entrée du temple, se trouvait l'*autel des holocaustes*. Il était d'assez grandes dimensions, construit en airain, et on y montait par un escalier : c'est là que les prêtres brûlaient les chairs des victimes immolées.

A côté, était la *Mer d'airain*, bassin de seize pieds de diamètre, supporté par douze bœufs en ronde bosse, et destiné

aux ablutions des prêtres. Elle était entourée de dix bassins d'airain, plus petits, et contenant l'eau dans laquelle on lavait les différentes pièces des sacrifices. Ces bassins reposaient sur des piédestaux, ornés de figures de lions, de bœufs et de chérubins, et étaient portés par quatre roues.

## XXVIII

La cour des prêtres était environnée d'une seconde appelée la *grande cour* ou le *parvis extérieur*, destinée au peuple. La forme de ce parvis était celle d'un carré, dont le côté avait, suivant Josèphe, 840 pieds, ce qui donne un parallélogramme de 3360 pieds. C'est là que se tenaient les marchands de colombes et autres choses employées dans les sacrifices, ainsi que les changeurs, dont N.-S. renversa les boutiques. Pourquoi ces changeurs ? Quelque loin qu'il habitât, le juif devait payer annuellement l'impôt du temple, qui était de trois francs ; venus à Jérusalem aux grandes solennités, les Juifs apportaient la monnaie de leur pays. Cette monnaie devait être changée en monnaie du temple, autrement elle n'était pas reçue : il est plus que probable que les banquiers ou changeurs faisaient de cet échange la matière d'un gain illicite ; aussi N.-S. leur reproche de faire de la maison de son Père une caverne de voleurs.

Pour ne rien oublier, ajoutons que le toit du temple était une plate-forme, entourée d'une galerie, dont la beauté répondait à la magnificence de l'édifice.

## XXIX

Reste à parler de l'ameublement du temple. Comment compter le nombre et calculer la valeur des vases, des ustensiles et des vêtements sacrés qui y étaient employés ? Voici

ce qu'en dit Josèphe, historien grave et prêtre lui-même : « Il y avait vingt mille encensoirs d'or et quarante mille d'argent ; vingt mille assarons ou mesures d'or, et quarante mille d'argent(1) ; quarante mille instruments de musique, faits d'un certain métal, moitié or et moitié argent ; cinquante mille réchauds d'or pour porter le feu d'un autel à l'autre, et cent mille d'argent ; soixante mille tasses d'or pour détrempaper la fleur de farine, et cent vingt mille tasses d'argent ; quatre-vingt mille coupes d'or et cent soixante mille d'argent ; quatre-vingt mille plats d'or pour offrir la farine et cent soixante mille d'argent ; cent mille fioles d'or et deux cent mille d'argent ; mille chapes ou dalmatiques pour les sacrificateurs, toutes chargées de diamants et autres pierres précieuses ; dix mille aubes de fin lin et dix mille ceintures de pourpre pour les sacrificateurs ; deux cent mille autres aubes de fin lin pour les Lévites. »

### XXX

Le détail de tant de richesses éveille dans l'esprit deux questions. Comment le temple de Jérusalem pouvait-il contenir tous les objets énumérés par Josèphe ? il est vrai, le temple de Jérusalem ne ressemblait en rien, pour les dimensions, à nos grandes cathédrales. Mais il avait des dépendances nombreuses : ainsi, sur les côtés et le derrière du temple, on avait adossé au mur trois étages, composés chacun de trente-trois petites chambres qui communiquaient entre elles ; elles servaient de greniers, de logements pour les prêtres et les ministres du temple, peut-être même de lieux de retraite et de recueillement, mais surtout de dépôt pour les trésors et les nombreux objets nécessaires au culte divin.

(1) Peut-être des navettes.

## XXXI

Par une curieuse particularité, ces étages superposés allaient en s'élargissant de bas en haut, pour éviter d'entamer le mur du temple en y posant le bout des solives de chaque plancher : ainsi les chambres du rez-de-chaussée étaient moins larges que celles du premier étage, et celles-ci étaient aussi plus étroites que celles du second. On y montait par deux escaliers tournants placés à l'extrémité du portique d'entrée.

## XXXII

D'après cela, on comprend que le temple avec ses accès soires pouvait contenir les richesses indiquées par Josèphe. Dans son ensemble le temple de Salomon était donc un immense édifice environné de cours, de cloîtres, de portiques, d'habitations, enfermé dans de puissantes murailles et dont l'emplacement couvrait plusieurs hectares. Pendant le siège de Titus, le nouveau temple, bâti au même lieu que l'ancien, devint une forte citadelle, où les zélateurs se retirèrent, et d'où ils défièrent longtemps les efforts des Romains. Le jour où il fut pris fut un jour du carnage le plus effroyable. « Le sanctuaire, dit Josèphe, fut inondé de flots de sang, et en un seul jour on y massacra huit mille cinq cents hommes (1). »

## XXXIII

On demande ensuite comment Salomon avait pu réunir tout l'or, tout l'argent, toutes les pierres précieuses nécessaires à la construction et à l'ornement de l'incomparable

(1) *Bell. Jud.*, IV, 5, 6 ; V, 1, 2, 3.

édifice ? L'Écriture nous l'apprend en disant que David destina à cet usage une portion notable des métaux qu'il avait conquis durant ses expéditions : c'est-à-dire, d'après les Paralipomènes, cent mille talents d'or et un million de talents d'argent, ce qui donne en notre monnaie la somme approximative de deux mille cent cinquante millions d'or ; sans compter le fer, le bronze, les pierres et le bois en immense quantité.

De la faible esquisse que nous venons de tracer, il est aisément de conclure que le temple de Salomon était le plus somptueux monument dont l'antiquité sacrée et profane nous ait légué le souvenir.

#### XXXIV

Après tant de richesses et de trésors, David disait : « Tout ce que j'ai préparé pour la maison de Dieu n'est que pauvreté en comparaison de ce qu'il mérite : *Ecce ego in paupertate mea præparavi impensas domus Domini* (1). » A son tour, après tant de travaux et de chefs-d'œuvre, Salomon s'écria : « Est-il donc bien possible que Dieu daigne habiter une demeure si indigne de lui ? Je suis honteux de la voir si misérable ! Hélas ! ce n'est qu'une chaumière ! *Ergo ne credibile est ut habitet Deus cum hominibus super terram ? Si cælum et cœli cœlorum non te capiunt, quanto magis domus ista, quam ædificavi* (2). »

#### XXXV

Ces grands rois avaient raison. Eclairés de Dieu, ils connaissaient bien la grandeur infinie de sa majesté. S'ils firent

(1) I Paralip. xxii, 14.

(2) II Paralip. vi, 18.

tant pour un temple figuratif, qu'auraient-ils fait pour des temples où Dieu lui-même réside en personne? Que leur exemple nous apprenne à respecter nos églises, à ne rien négliger pour les entretenir dans un état de décence, et surtout à ne jamais blâmer les dépenses faites pour les orner.

Voir : Saint Luc, ch. 1; S. Petr. Alexand. *Regul. Eccles.*, c. III; S. Cyril. Alexand. *Adv. antropomor.*; Origen. *in Matth.* tract. XXVI; S. Gregor. Nyss. *De nativ. Christi*; S. Basil. *Homil. de humana Christi generat.*; S. Epiphan. *De Vit. et interit. prophet.*, c. xxiii; Nicephor. *Hist.*, lib. II, ch. III; Tertull. *In Scorpia.*, ch. VIII; Theodoret, *Hist.*, lib. IV, c. VII; Epiphan. *in Panar. hæres.* 26; Nicephor. *Hist.*, lib. I, ch. XIV; Cedrenus, *in compend. hist.*; Joseph. *Antiq. Judaic.*, lib. VIII, ch. III, n. 8; Baron. *Apparat. ad annal.*, p. 42, 40, n. 54, 55, 56; id., *Annotat. ad martyrol.*, 5 novemb.; Cor. a Lapid. *in Luc.* ch. 1; *Annales de phil. chrét.*, juin 1875, p. 433; *Encyclop. Théol.*, art. *Temple*, t. XXIII, etc., etc.